

# LE PAVE DU NORD

« Je préfère mourir debout que de vivre à genoux » (CHARB)

SEPTEMBRE 2015

## EDITO

### AGIR ENSEMBLE

L'austérité n'est pas une fatalité, les moyens existent pour répondre aux besoins des salariés, des retraités, des privés d'emplois et des jeunes !

- 62,4 milliards d'€ de bénéfices : +33 % d'augmentation des dividendes pour les entreprises du CAC 40 ;
- 1 % de la population détient 48 % des richesses nationales ;
- Prime de départ du PDG d'ALCATEL : 14 millions d'€ soit 10 000 SMIC ;
- 53,5 milliards d'€ en 1 an pour les 10 plus grandes fortunes de FRANCE, soit une moyenne de 5 milliards d'€ soit 285 874 fois le SMIC ;
- 20 MILLIARDS d'€ au titre du CICE depuis Janvier 2013 ;
- 20 MILLIARDS d'€ de baisse de cotisations pour Le MEDEF

A contrario, pour le monde du travail c'est : bas salaires, gel des pensions, diminution des minima sociaux, chômage, précarité, dégradations des conditions de travail, remise en cause des droits...

L'Administration n'est pas en reste : blocage du point d'indice depuis 5 ans, suppressions de 2 548 emplois dans notre Ministère dans le projet de Loi de Finances 2016 !

Pendant ce temps-là, le gouvernement continue de satisfaire un MEDEF toujours plus exigeant (projet loi Santé, loi MACRON, loi REBSAMEN, loi NOTRÉ ? Attaques sans précédent contre le Code du travail sous couvert de simplifications.

**LE 8 OCTOBRE 2015**, la CGT, SOLIDAIRES, la FSU et les organisations de jeunesse (UNEF et UNL) appellent, dès maintenant, à participer à cette journée d'action pour une autre répartition des richesses, pour la satisfaction de nos légitimes revendications.

### ENCORE 2 548 EMPLOIS SUPPRIMÉS AUX FINANCES !

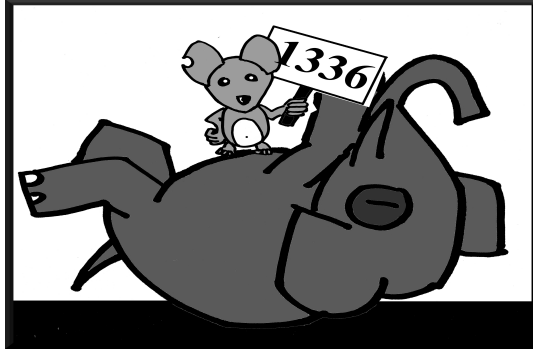
Depuis 15 ans le rythme ne faiblit pas, et c'est plus de 30.000 collègues qui manqueront dans les services l'année prochaine, à besoin constant, alors que nous faisons l'expérience tous les jours de l'attente croissante de la société vis-à-vis de nos services.

Ces 2548 emplois supprimés c'est autant de perspectives de carrières, de mutations, de promotions et d'avancement qui sont définitivement supprimées...

C'est autant de travail qui doit être absorbé par les collègues restants, qui dégrade définitivement leurs conditions de travail.

## QUAND BOIRE DU THE DEVIENT UN ACTE MILITANT !

La CGT FRALIB s'est battue 1 336 jours contre la liquidation de leur outil de travail. Ils se sont rassemblé-es en SCOP-TI, Société Coopérative Ouvrière Provençale de thés et tisanes pour permettre à leur activité de survivre.



Les coopérateurs ont bien l'intention de lancer leur activité avec un trésor de guerre de 17,5 millions d'euros dont une partie provient de leurs indemnités de licenciement. Au sein d'une organisation résolument orientée vers l'humain, moins hiérarchisée, où chaque voix compte et qui améliore les bas salaires (1 600 € net minimum).

Bref, pour la pause au boulot, vous saurez quoi acheter !

**« 1336 » : symbole de lutte et de victoire de la petite souris contre l'éléphant !!!**

## MA SECURITE SOCIALE J'Y TIENS ...

**La fraude à la Sécurité Sociale représente 25 milliards d'Euros par an.**

Le rapport de la Cour des Comptes de 2014 sur la Sécurité Sociale estime que 98 % de ces fraudes sont imputables à l' **EMPLOYEUR** (travail dissimulé, heures supplémentaires non payées, abus de contrats précaires...).

Et pourtant ? L'État continue d'accorder 30 milliards d'exonération de cotisations tous les ans sans conditions !!!

LE SALAIRE, c'est aussi MA PROTECTION SOCIALE, car augmenter seulement de 1 % les salaires, correspond à générer 2,2 milliards de recettes en plus pour la Sécurité Sociale. Le salaire ne se limite pas à ce qui est viré chaque mois sur votre compte en banque (le salaire net), mais inclut également les cotisations sociales (la part salariale et la part patronale ).

**Les cotisations dites « patronales » sont de l'argent que l'entreprise vous doit au titre de votre travail, comme votre salaire.**

## VERSEMENT DE L'ABONDEMENT INDEMNITAIRE

Par une note du 31 Août 2015, la DGFIP a précisé les conditions de versement de l'ex-prime d'intéressement remplacée par un abondement forfaitaire en 2015. Cet abondement "exceptionnel", d'un montant forfaitaire uniforme de 100 € fera l'objet d'un versement unique sur la paye d'octobre sous la forme d'un complément d'Allocation Complémentaire de Fonctions. Il sera proratisé en fonction du temps de travail à la date du 31 décembre 2014 ou versé à 50 % aux agents en congé ordinaire de maladie rémunérées à demi-traitement à cette même date.

Prime de Fusion, Prime d'Intéressement ou maintenant Abondement Indemnitaire exceptionnel, véritable tour de passe-passe de la DGFIP pour se sucrer encore sur le dos des agents !

A l'origine, 150 € bruts réduits ensuite par la fixation d'objectifs jamais atteints en totalité pour arriver à 100 € bruts cette année !

Sans l'opiniâtreté de la CGT notamment, la prime aurait disparu dès 2015....

## ZUS ET ZUT !!!

Après avoir différé l'application du décret du 21 mars 1995 résultant de l'application de la loi du 25 juillet 1994 de près de 20 ans, décret qui prévoyait l'attribution d'un Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) en faveur des agents affectés dans les quartiers urbains particulièrement difficiles (ZUS) et alors que bon nombre des agents concernés n'ont pas encore obtenu satisfaction, un nouveau dispositif a été mis en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (note DGFIP du 03/08/2015). Les **ZUS** sont remplacées par les **QPV** (Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville), la liste des services de la DGFIP figurant dans les QPV a été élaborée et l'ASA est reconduit dans les mêmes conditions.

Désormais, les agents des trésoreries d'**Aniche, d'Anzin, Condé sur Escaut, Jeumont et Le Quesnoy (rue des Lombards)** pour le 592 pourront bénéficier de l'ASA à compter du 01/01/2018 pour la 1<sup>è</sup> bonification de 3 ans. Pour les agents en ZUS non reconduite en QPV (trésorerie d'Hautmont, Douchy...) le régime de l'ASA ne sera plus applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (excepté pour les agents affectés depuis au moins 3 ans au 31/12/2014 en ZUS qui pourront bénéficier le 01/01/2015 de l'ASA 2015).

## Evolution du pouvoir d'achat du point net majoré depuis 2000

La valeur mensuelle du point d'indice est aujourd'hui fixé à 4,6303 €.

Si on tenait compte de l'inflation depuis 2000, cette valeur devrait être de 5,287 € !!!

Dans le tableau ci dessous, quelques exemples de la perte du pouvoir achat que les fonctionnaires supportent ....

Indice	Vous gagnez (en brut)	Vous devriez gagner (en brut)	Perte mensuelle (en brut)
349	1 615 €	1 845 €	- 230 €
376	1 740 €	1 987 €	- 247 €
432	2 000 €	2 283 €	- 283 €
445	2 060 €	2 352 €	- 292 €
458	2 120 €	2 421 €	- 301 €
467	2 162 €	2 469 €	- 307 €
495	2 291 €	2 617 €	- 326 €
531	2 458 €	2 807 €	- 349 €
560	2 592 €	2 960 €	- 368 €
567	2 625 €	2 997 €	- 372 €
601	2 782 €	3 177 €	- 395 €
612	2 833 €	3 235 €	- 402 €
642	2 972 €	3 394 €	- 422 €

## PPCR OU LE CHANTAGE EHONTE DE MME LEBRANCHU

Plusieurs mois de rencontres et de groupes de travail PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) Fonction Publique pour aboutir à ça !

Entre 31 et 74 € bruts supplémentaires par mois mais avec un étalement de la mesure jusqu'à 2020 !

C'est bien en deçà des pertes de salaires provoquées notamment par le gel du point d'indice ! Depuis, l'année 2000, les fonctionnaires ont vu leur rémunération baisser de 15 %.

Sur la grille C, il faudra toujours 11 ans pour gagner 12 points d'indice !

Bref, un toilettage qui ne résistera même pas à la hausse prévisible du SMIC. Et que dire de l'application progressive sur 4 ans de ces nouvelles grilles ?

Aussi pour « soit disant » gagner quelques euros sur les 1ers échelons, les syndicats devraient signer sans regarder le bas de la page. Il faut donc bien **dénoncer le chantage** ; car le montage est bien ficelé, la mécanique bien huilée et le moteur bien rodé dans un simulacre de dialogue social. Ceci impliquerait d'accepter tacitement TOUTES les autres clauses néfastes dont les plus nocives suivent ci- dessous :

– l'étalement des échelons. Exemple : pour le passage d'un échelon à l'autre il faudra non plus attendre 2 ans ! Mais ... 2 ans + 6 mois...

– l'acceptation tacite de la mobilité (forcée bien entendu !!!)

– l'acceptation tacite des regroupements interministériels et des mutualisations.

**Pour la CGT, augmenter les salaires c'est juste et c'est possible (pour ne pas dire que c'est juste possible).**

## La mobilisation contre l'ASR paye...

Avant l'été, la DGFIP a donné l'autorisation aux directions locales de communiquer les restructurations prévues en 2016. Partout en France, des centaines d'agents, d'élus locaux, d'usagers se sont mobilisés pour la défense du réseau de proximité. Dans le Nord, la mobilisation est forte contre le projet de fermeture de la Trésorerie de Lannoy. Pétitions, délibérations prises en conseil municipal, diffusion dans les médias... Un projet alternatif a même été présenté par le maire de Hem. Résultat : la DRFIP renonce à fermer la trésorerie qui assurera le SPL mais pour ne pas se déjuger totalement, maintient le transfert du recouvrement à Roubaix.

Preuve en est, que l'action commune des personnels et des usagers peut mettre en échec les projets remettant en cause la proximité des services publics.

Début juillet, la CGT a alerté les agents d'Avesnes sur Helpe et du SIE de Maubeuge des conséquences du transfert du SIE d'Avesnes à Maubeuge. Le site d'Avesnes est en danger ! Le plan de restructurations est pluriannuel et nous ne connaissons que leurs intentions pour 2016... Après le SIE, le SPF, la fusion de SIP... que restera-t-il de l'HDF d'Avesnes sur Helpe?

Vous souhaitez adhérer ou/et recevoir par messagerie les nouveautés de la section de la CGT finances publiques Nord Valenciennes

Inscrivez vous (\*).

NOM : .....

PRENOM : .....

Adresse Email : .....

A remettre à un militant de la CGT de votre site

Ou par mail à [cgt.drfin59@dgfip.gouv.finances.fr](mailto:cgt.drfin59@dgfip.gouv.finances.fr)

(\* ) le mailing n'est autorisé qu'après accord individuel de l'agent (charte dgfip/ syndicat sur l'utilisation des nouvelles technologies).

Page Facebook : CGT FINANCES PUBLIQUES NORD VALENCIENNES

Site internet : <http://cgt.drfin59.free.fr>

**Lassé j'étais ... J'adhère !**



**Ne restez pas isolés(es), rejoignez-nous !**